



APPEL À CANDIDATURES

Appui à la Recherche en Intelligence Artificielle appliquée à la Santé Publique

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la convention de partenariat scientifique et technologique signée le 10 décembre 2025 entre l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) et YULCOM Technologies, un programme d'appui à la recherche en Intelligence Artificielle appliquée à la Santé Publique est lancé. Prévu sur une durée de trois (03) ans, ce programme vise en priorité le développement de solutions innovantes pour la prise en charge de l'insuffisance rénale au Burkina Faso.

2. OBJECTIF DE L'APPEL

L'objectif principal est de constituer et financer des équipes pluridisciplinaires pour le développement des solutions innovantes basées sur l'Intelligence Artificielle (IA) afin de contribuer à l'amélioration de la prise en charge de l'insuffisance rénale au Burkina Faso.

De façon spécifique, il s'agira de :

- **Développer des algorithmes d'IA** pour le dépistage précoce de l'insuffisance rénale dans les populations à risque (diabétiques, hypertendus) ;
- **Créer des modèles prédictifs** de progression de la maladie rénale chronique adaptés au contexte clinique burkinabè ;
- **Concevoir des outils d'aide à la décision thérapeutique** pour les professionnels de santé, notamment dans les zones à faibles ressources ;
- **Renforcer les capacités locales** en science des données de santé, biostatistique et éthique de l'IA médicale ;
- **Produire des publications scientifiques** indexées et des innovations scientifiques majeures à impact régional.

3. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être soumises sous deux formes : les candidatures en équipe et les candidatures individuelles. Les candidatures en équipe doivent réunir des membres aux compétences complémentaires. Les candidatures individuelles retenues seront regroupées en équipes interdisciplinaires, conformément aux orientations du Comité de pilotage de la convention de partenariat scientifique et technologique entre l'Université Joseph KI-ZERBO et YULCOM Technologies.

3.1 Candidature en équipe

Les équipes comprendront au minimum :

- un médecin ou étudiant en médecine avec des bonnes connaissances en néphrologie ;
- un pharmacien toxicologue ;
- un spécialiste en santé publique, biostatistique ou informatique médicale ;
- un ingénieur informaticien ou un étudiant de niveau master, spécialiste en développement de solutions innovantes cloud computing ;
- un data scientist, data ingénieur ou un spécialiste en sciences des données ;
- un expert en intelligence artificielle ou spécialiste en modélisation de solutions innovantes.

3.2 Candidature individuelle

Chaque candidature individuelle doit :

- justifier d'une compétence avérée dans au moins un des domaines mentionnés au point 3.1) (néphrologie, toxicologie, biostatistique, informatique médicale, sciences des données, intelligence artificielle, etc.);
- s'engager à intégrer une équipe qui sera constituée à l'issue de la sélection pour former des équipes telles que précisées au point 3.1).

3.3 Exigences obligatoires

Toute candidat (individuel ou en équipe) doit :

- fournir une autorisation écrite de son supérieur hiérarchique (pour les professionnels et agents publics) ;
- s'engager à participer à l'ensemble des séminaires de formation organisés dans le cadre du programme (IA, data science, éthique, santé publique) ;
- s'engager à être disponible pendant toute la durée du programme (2026–2028) ;
- s'engager à respecter les exigences en matière de gouvernance, éthique et protection des données.

3.4 Conditions d'éligibilité

Toute candidat (individuel ou en équipe) doit :

- être un enseignant-chercheur, un chercheur, un professionnel de santé, un ingénieur, un étudiant ou un pharmacien toxicologue ;
- justifier d'une compétence ou expérience dans un des domaines cités plus haut;
- être affilié à une institution reconnue ;
- justifier d'une autorisation du premier responsable de l'institution de rattachement administratif (si applicable).

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Pour une candidature en équipe

1. un descriptif du projet de recherche (maximum 3 pages) ;
2. la composition de l'équipe (noms, titres et spécialités, rôle de chaque membre) ;
3. les CV de tous les membres ;
4. une autorisation du premier responsable de l'institution de rattachement administratif pour chaque membre (si applicable) ;
5. une lettre d'engagement relative aux exigences obligatoires mentionnées au point 3.3) pour chaque membre.

- Pour une candidature individuelle

1. une note de candidature individuelle (maximum 2 pages) : compétences, motivation et contribution envisagée au programme ;
2. un CV détaillé ;
3. une autorisation du premier responsable de l'institution de rattachement administratif (si applicable) ;
4. une lettre d'engagement relative aux exigences obligatoires mentionnées au point 3.3).

5. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers de candidature seront évalués par le Comité de pilotage de la convention de partenariat scientifique et technologique entre l'Université Joseph KI-ZERBO et YULCOM Technologies selon les critères ci-après :

- la qualité scientifique du projet ;
- la pertinence pour l'insuffisance rénale ;
- l'interdisciplinarité effective ;
- la faisabilité technique ;
- le potentiel d'impact en santé publique ;
- la capacité de valorisation (publications, innovation).

6. RÉCEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers complets doivent être déposés en ligne sur la plateforme CAMPUS FASO, à l'adresse suivante : <https://www.campusfaso.bf>, conformément à la période définie par le calendrier de l'appel à candidature ci-dessous. A cet effet, les candidats doivent se rendre sur le site ci-dessus dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme afin d'obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- un dossier sur la plateforme et l'y déposer.

7. CALENDRIER DE L'APPEL À CANDIDATURE

Le calendrier de l'appel à candidature est défini comme suit :

Réception des dossiers	Évaluation des dossiers	Publication des résultats
30 juin au 10 juillet 2026	21 au 25 juillet 2026	28 juillet 2026

8. OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES

1. Toute publication issue de ce programme devra impérativement mentionner la mention suivante :
"This work has been supported by the UJKZ-YULCOM Research Program on Artificial Intelligence for Public Health (AI-Health-BF). This project is hosted at Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso."
2. À l'issue du programme ou de la période de recherche financée, chaque bénéficiaire (ou équipe) devra fournir un dossier de clôture comprenant :
 - Un rapport de mission ou de recherche détaillé (activités réalisées, résultats obtenus, difficultés rencontrées)
 - Les preuves de valorisation : articles soumis ou publiés, présentations en conférence, dépôts de brevets, outils développés
 - Une présentation des résultats lors d'un séminaire du programme (sur demande du Comité de pilotage)

Ouagadougou, le 30 juin 2026

Pour l'Université Joseph KI-ZERBO
Le Président




Pr. Antoine BÉRE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Pour YULCOM Technologies
Le Directeur Général



M. Youmani LANKOANDÉ